



## Augmentation du montant de soutien qui passe à 250 000 francs

**Toute personne atteinte de paralysie médullaire suite à un accident et contrainte de se déplacer en permanence en fauteuil roulant recevra désormais, en tant que membre de l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques, un montant de soutien de 250 000 francs. La Fondation le fait passer de 200 000 francs à 250 000 francs sans augmenter les cotisations de ses membres.**

« Sans le montant de soutien, je n'aurais tout simplement pas pu le faire », explique Martha Gasser, originaire d'Isenthal / UR. Elle veut dire par là retrouver sa maison, son village, son foyer, elle qui a passé toute sa vie dans cette commune du canton d'Uri où elle a construit une maison avec son mari et élevé ses deux garçons. C'est là qu'elle a ses racines. Au printemps 2015, un accident de ski a tout fait basculer. Tétraplégique, elle ne peut regagner ses pénates après les longs mois de rééducation au Centre suisse des paraplégiques, car sa maison est uniquement accessible à pied par un escalier étroit. Donc, il n'y a pas d'autre moyen que de construire une voie d'accès à la maison. Or ni l'AI ni la Suva n'acceptent de la financer. Martha Gasser, qui est membre de l'Association des bienfaiteurs de la FSP depuis bien des années, a reçu les 200 000 francs de soutien pour un usage bien précis et c'est grâce à cet argent qu'elle sera en mesure de faire construire cette voie d'accès à sa maison, un chantier où son mari et ses fils mettent eux aussi les bouchées doubles.

### Les membres sont soutenus en cas de coup dur

L'Association des bienfaiteurs de la FSP soutient ses membres en cas de paralysie médullaire consécutive à un accident avec dépendance permanente du fauteuil roulant par le versement d'une contribution de solidarité unique. En 2008, le montant de soutien est passé de 150 000 francs à 200 000 francs. A cette époque, le montant de la cotisation lui emboîte le pas et passe de 30 francs à 45 francs, l'affiliation permanente de 750 francs à 1000 francs. À partir de 2018, ce montant culminera à 250 000 francs, soit 50 000 francs de plus qu'auparavant sans que les membres n'aient à déboursier un centime de plus, malgré l'augmentation du montant de soutien ; celui de la cotisation restera à 45 francs par an pour les membres individuels et à 1000 francs pour les membres permanents.

### Une somme permettant une meilleure qualité de vie

« Les 50 000 francs en plus ouvriront beaucoup de nouvelles perspectives aux personnes concernées pour améliorer leur qualité de vie », commente Heinz Frei, sportif de haut niveau en fauteuil roulant et président de l'Association des bienfaiteurs. Cela permettra de soulager nettement la situation financière critique des paraplégiques médullaires. Martha Gasser le confirme : « Il y a déjà assez de choses comme ça que j'ai payées de ma poche ». La façon dont les gens emploient le montant de soutien varie beaucoup d'une personne à une autre. Certaines s'en servent pour acheter un appartement adapté aux besoins des personnes à mobilité réduite, cela n'étant pris en charge par aucune institution. D'autres, comme Martha Gasser, ont besoin de solutions personnalisées et dans ce cas, il faut délier les cordons de sa bourse.

### Le nombre de personnes ayant une paralysie dite haute augmente

Par ailleurs, les personnes tétraplégiques sont de plus en plus nombreuses à bénéficier d'une rééducation à ce point réussie qu'elles peuvent vivre de manière autonome moyennant des aides techniques suffisantes. Pour les personnes concernées, le montant de soutien est bien souvent un moyen qui leur permet d'aménager leur environnement comme elles l'entendent. « Les avancées technologiques sont très précieuses, en particulier pour les personnes handicapées car les retombées sur leur qualité de vie sont très positives. Mais cela a aussi un coût. » Heinz Frei illustre ses propos avec l'exemple que voici : « Chez nous à Nottwil, lorsque nous pouvons transformer une voiture pour un tétraplégique lourdement handicapé afin de l'équiper d'un joystick, c'est un bon investissement. La personne est alors plus mobile et retrouve une certaine liberté ». Et de poursuivre : « Le montant de soutien est un capital de départ pour commencer une nouvelle vie après la première rééducation ».

### Possible uniquement grâce à la fidélité des membres

L'augmentation du montant de soutien représentera un coût annuel supplémentaire de près de 1,4 million de francs dans le budget de l'Association des bienfaiteurs. Le financement de ces dépenses supplémentaires est



possible grâce à la fidélité des membres. La Fondation utilisera les fonds perçus pour le campus de Nottwil afin de maintenir son vaste réseau de prestations. En font notamment partie la formation des secouristes, l'exploitation de la clinique, l'équipement technique du fauteuil roulant et l'adaptation des véhicules, la réintégration professionnelle et sociale des personnes concernées, l'habitat des personnes âgées et le développement de l'infrastructure de la clinique. L'Association des bienfaiteurs verse le montant de soutien aux personnes concernées après leur rééducation, conformément aux dispositions régissant l'affiliation. Elles peuvent alors l'utiliser à leur guise. « Ce geste, nous pouvons le faire grâce à la grande solidarité et fidélité de nos 1,8 million de membres de l'Association des bienfaiteurs qui soutiennent notre engagement, auxquels nous adressons un grand merci et sans lesquels nous ne pourrions faire preuve de cette générosité », souligne Heinz Frei.

## Photographies et légendes



La maison de la famille Gasser à Isenthal / UR était uniquement accessible à pied par un escalier étroit.



Grâce au montant de soutien de la FSP et à la ferveur avec laquelle la famille Gasser s'est attelée à la tâche, celle-ci a pu faire construire cette voie d'accès au printemps 2016.



Aujourd'hui, le nouvel accès est goudronné et un garage a été prévu pour descendre tranquillement de voiture quand il pleut. Toute la zone est accessible en fauteuil roulant.



La nouvelle route permet à Martha Gasser de se déplacer de manière autonome. Ainsi, la tétraplégique peut monter dans sa voiture de plain-pied devant sa maison et se rendre au travail ou à sa thérapie. L'infranchissable escalier a pu être remplacé grâce au montant de soutien.



Schweizer  
Paraplegiker  
Stiftung

Fondation  
suisse pour  
paraplégiques

Fondazione  
svizzera per  
paraplegici

Swiss  
Paraplegic  
Foundation

**Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :**

Claudia Merkel, responsable Relations publiques  
Fondation suisse pour paraplégiques, Nottwil  
Téléphone 041 939 61 12  
[claudia.merkel@paraplegie.ch](mailto:claudia.merkel@paraplegie.ch)

ou

Sandra von Ballmoos, responsable de projet Relations publiques  
Fondation suisse pour paraplégiques, Nottwil  
Téléphone 041 939 61 06  
[sandra.vonballmoos@paraplegie.ch](mailto:sandra.vonballmoos@paraplegie.ch)  
[www.paraplegie.ch](http://www.paraplegie.ch)

**Fondation suisse pour paraplégiques (FSP)**

La Fondation suisse pour paraplégiques (FSP) compte aujourd'hui parmi les principales œuvres d'utilité publique du pays. Le Groupe suisse pour paraplégiques englobe un réseau de prestations intégral en faveur des paralysés médullaires. La coordination de prestations complètes est sans égale ; elle comprend la prise en charge sur les lieux mêmes de l'accident, les soins médicaux et la rééducation ainsi qu'un accompagnement tout au long de la vie, incluant la fourniture de conseils aux personnes concernées. À travers leur affiliation à l'Association des bienfaiteurs de la Fondation suisse pour paraplégiques, les bienfaiteurs au nombre de 1,8 million apportent une base financière solide au déploiement de cette œuvre de solidarité. Jour après jour, quelque 1600 collaborateurs mettent tout en œuvre pour remplir leurs tâches exigeantes. La FSP a été créée en 1975 par le docteur Guido A. Zäch.

[paraplegie.ch](http://paraplegie.ch)

Rapport annuel 2016  
Rapport de Nonprofit Governance 2016